

Vendredi 22 septembre 2023

Environnement – Gestion des déchets

Suspension des travaux des chaudières de l'Unité de valorisation énergétique (UVE) de Villejean

Démarrés le 1^{er} avril 2022, les travaux de restructuration de l'Unité de valorisation énergétique de Villejean se poursuivent. Des difficultés techniques ont toutefois conduit à la suspension des travaux au niveau des chaudières. Des experts sont mobilisés pour permettre à cette partie du chantier de reprendre.

Retour sur la nature et les enjeux de la restructuration de l'UVE

L'unité de valorisation énergétique de Rennes a été créée en 1968 pour traiter les déchets du territoire et permettre de chauffer les quartiers de Villejean et Beauregard.

Les travaux de restructuration de l'Unité de Valorisation Énergétique de Villejean ont démarré le 1^{er} avril 2022. Le marché a été attribué au groupement de conception réalisation franco-italien RUTHS SpA, FISIA Italmimpianti, LEGENDRE GC et Paumier Architectes. Le mandataire du groupement est RUTHS. Les travaux comprennent le renouvellement de tous les équipements de traitement des déchets, d'épuration des fumées et de production énergétique sur le site de Villejean. La restructuration vise notamment à augmenter les quantités de chaleur pour alimenter le réseau de chauffage urbain et les quantités d'électricité fournies au réseau ENEDIS, tout en assurant le traitement des déchets ménagers de la métropole. Au final, avec la même quantité de déchets incinérés, l'équipement produira d'avantage d'énergie.

Suspension des travaux des chaudières

Des difficultés techniques ont conduit la Métropole à suspendre les travaux sur les chaudières à la fin du mois de mars 2023. Des experts sont aujourd'hui mobilisés pour que le chantier puisse reprendre. Les échanges entre les experts italiens d'un côté et les experts français mandatés par la Métropole de l'autre, portent sur l'interprétation de la directive Européenne sur les équipements sous pression.

Dans l'attente du résultat de ces expertises, aucune date de reprise de cette partie du chantier n'a encore été fixée. Il est donc encore trop tôt pour se prononcer sur la durée du report de livraison de l'équipement.

Gestion des déchets

Dans l'attente de la livraison de l'UVE, le détournement des déchets vers d'autres centres de traitement va se poursuivre via les liens de coopération déjà créés avec d'autres collectivités. Les déchets produits par les habitants de la métropole (les ordures ménagères résiduelles ainsi que les encombrants et incinérables issus des déchèteries du territoire) continueront de transiter par les sites de la Barre-Thomas (Rennes) et de Bourgbarré avant de rejoindre les unités de traitement agréées situées en Bretagne, Pays de la Loire et Normandie.